

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXI

31^e Année — N° 1

PRINTEMPS 1968

129

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, Rue Voltaire
Carcassonne

TOME XXI

31^e Année — N° 1

PRINTEMPS 1968

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 7 F par an — Prix au Numéro : 2 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES

Daniel FABRE et Jacques LACROIX

La tradition orale du conte en Languedoc

DOCUMENTS, CARTES, DIAGRAMMES, INDEX,

VOL. I : 355 pp. — VOL. II : 352 pp.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

ORIGINAIRES du Languedoc, Daniel FABRE et Jacques LACROIX doublent leur formation classique d'une spécialisation en Etudes Romanes et d'un Doctorat d'Ethnologie occitane.

Dans le cadre de la section de Linguistique Romane de l'Institut d'Etudes Méridionales de l'Université de Toulouse, ils ont mené des enquêtes d'ethnologie globale sur la société traditionnelle languedocienne. Actuellement, au sein de l'Institut Pyrénéen d'Etudes Anthropologiques, ils participent à une vaste recherche multidisciplinaire sur les Pyrénées françaises.

L'ouvrage qu'ils présentent est le résultat de leur prospection dans le domaine de la littérature orale languedocienne pour laquelle ils ont obtenu une bourse du Centre d'Etudes de l'Homme de la Smithsonian Institution, Washington, dans le cadre du programme urgent de recherches ethnologiques lancé à l'échelle mondiale.

Le livre comprend une étude ethnologique de la tradition orale du conte et des récits enregistrés au cours d'enquêtes ethnographiques menées dans une zone archaïque du Languedoc : la haute vallée de l'Aude. Un foyer encore vivace de grands conteurs populaires a pu y être étudié exhaustivement alors que depuis 1950 des savants français tels Paul Delarue, Arnold Van Gennep, Albert Dauzat s'accordaient à reconnaître que la littérature orale était définitivement morte en pays gallo-roman.

En préalable à leurs analyses, les auteurs dressent le bilan des enquêtes effectuées par les folkloristes des XIX^e et XX^e siècles en domaine occitan, puis développent avec précision leur méthode d'enquête originale et en proposent un modèle applicable à d'autres groupes culturels.

Dans une longue première partie, les auteurs décrivent les modes de vie de la population paysanne traditionnelle qui transmet et crée les contes. Le milieu est d'abord caractérisé d'un double point de vue géographique et sociologique. Une analyse ethnologique rigoureuse permet ensuite d'entreprendre l'étude de la « biologie » et de « l'écologie » du conte (fonction culturelle, milieu de transmission..., etc.). Enfin la spécificité de la tradition orale languedocienne est appréciée comparativement aux répertoires occitan, catalan et français et selon les genres reconnus par la tradition : le merveilleux, l'animalier et le facétieux.

Dans une seconde partie qui constitue l'essentiel de l'ouvrage, on trouvera 53 versions de contes merveilleux représentant 27 types, 33 versions de contes d'animaux représentant 12 types, 54 versions de contes facétieux représentant 33 types, 10 versions de contes énumératifs représentant 2 types et 3 menteries. Les contes donnés en version originale (languedocien pyrénéen) sont accompagnés d'une traduction qui constitue un guide de lecture. Chaque conte est suivi d'un commentaire comparatif d'une large érudition, normalisé sur le plan suivant : résumé des versions enregistrées en haute vallée de l'Aude, référence des versions audoises recueillies par ailleurs, bibliographie exhaustive des versions occitanes du type, premières attestations historiques et aire d'extension du conte, problèmes particuliers posés par l'étude du conte-type.

En conclusion, l'ouvrage vaut par la somme des matériaux recueillis qui modifie sensiblement notre vision de la

tradition orale occitane, par l'authenticité des textes présentés transcrits fidèlement à partir de l'enregistrement, par le souci des auteurs de situer dans son contexte traditionnel paysan l'activité narrative.

L'ouvrage, qui doit paraître au printemps de 1972, est mis en souscription au prix de 45 F. (les deux volumes, frais d'envoi compris). Ce prix sera porté à 60 F. lors de la mise en vente en librairie. Les souscriptions seront reçues à l'Institut d'Etudes Occitanes jusqu'au 31 mars 1972.

du Carateyron

(Chansons nouvelles en langue provençale)

Édition critique, avec une introduction, des notes et des

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné (nom et adresse)

souscris àexemplaire.. de « LA TRADITION ORALE
DU CONTE EN LANGUEDOC », par Daniel FABRE et
Jacques LACROIX.

J'adresse la somme de 45 F. x F. = F.
à l'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES, C.C.P. Toulouse
1074-53.

A, le

(signature),

A adresser à l'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES, 11 bis,
rue de la Concorde, 31 - TOULOUSE - 01.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES

Les Chansons du Carrateyron

(Châsons nouvelles en lègaige prouensal)

Edition critique, avec une introduction, des notes et des
annexes (iconographie et musique)

par Philippe GARDY et Hugnette ALBERNHE-RUEL

Composées probablement vers 1530 par des étudiants d'Aix-en-Provence à l'occasion de la célébration de la Fête-Dieu, **Les Chansons du Carrateyron** fournissent un témoignage particulièrement précieux sur les jeux de tensions et d'oppositions qui sont à l'origine de nombreux textes occitans. Comme l'a remarqué Robert Lafont (**Renaissance du Sud, essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV**) à Aix, comme à Toulouse, au cours du XVI^e siècle, l'expression littéraire occitane « marque semblablement un contact voulu, complaisant, mêlé de quelque tendresse avec le peuple pauvre, mais gaillard dans ses propos ».

L'importance accordée depuis quelques années à ces chansons par les historiens de la littérature d'oc rendait nécessaire une nouvelle édition. Celle que nous proposons aujourd'hui essaie de replacer les **Chansons** dans leur contexte historique et littéraire en rétablissant le texte (et la musique) d'après le fac-similé de l'unique exemplaire

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES

Les Chansons du Carrateyron

(Châsons nouvelles en lègaige prouensal)

Edition critique, avec une introduction, des notes et des
annexes (iconographie et musique)

par Philippe GARDY et Hugnette ALBERNHE-RUEL

Composées probablement vers 1530 par des étudiants d'Aix-en-Provence à l'occasion de la célébration de la Fête-Dieu, **Les Chansons du Carrateyron** fournissent un témoignage particulièrement précieux sur les jeux de tensions et d'oppositions qui sont à l'origine de nombreux textes occitans. Comme l'a remarqué Robert Lafont (**Renaissance du Sud, essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV**) à Aix, comme à Toulouse, au cours du XVI^e siècle, l'expression littéraire occitane « marque semblablement un contact voulu, complaisant, mêlé de quelque tendresse avec le peuple pauvre, mais gaillard dans ses propos ».

L'importance accordée depuis quelques années à ces chansons par les historiens de la littérature d'oc rendait nécessaire une nouvelle édition. Celle que nous proposons aujourd'hui essaie de replacer les **Chansons** dans leur contexte historique et littéraire en rétablissant le texte (et la musique) d'après le fac-similé de l'unique exemplaire

original connu et publié en 1909 à Mâcon par les soins d'Emile Picot et tiré à très peu d'exemplaires. Les deux rééditions dues à Bustive Brunet (1844 et 1872), effectuées d'après une copie fautive et incomplète, demandaient à être revues : en particulier elles ne donnent que quatre des cinq chansons, ne reproduisent pas la musique qui les accompagne et assez souvent ne sont pas fidèles à l'original.

Le volume est mis en souscription au prix de **12 Francs**. Il paraîtra fin janvier 1972.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné (nom et adresse) :

.....
souscris àexemplaire..... des « **CHANSONS DU CARRATEYRON** ».

J'adresse la somme de 12 F. x F. = F.
à l'Institut d'Etudes Occitanes, C.C.P., Toulouse 1074-53.

..... le
(date et signature).

A adresser à l'Institut d'Etudes Occitanes, 11 bis, rue de la Concorde, 31 - Toulouse - 01.

FOLKLORE

(TOME XXI - 31^e Année - N° 1 - Printemps 1968)

SOMMAIRE

Abbé JEAN ABELANET et JEAN GUILAINE

*Deux roches à gravures rupestres à Cupservières
(Roquefère, Aude)*

DANIEL FABRE

Jean de l'Ours.

URBAIN GIBERT

Moulins à vent et meuniers.

Glanes - Compléments - Bibliographie

LOUIS TOUNAL

Quelques proverbes de la région de Tuchan (Aude).

URBAIN GIBERT

Soutenance de thèse.

DEUX ROCHES A GRAVURES RUPESTRES A CUPSERVIES (Roquefère, Aude)

Tandis que des blocs portant des gravures rupestres sont connus depuis longtemps en Ariège, dans les Pyrénées-Orientales, dans l'Hérault ou la Lozère, le département de l'Aude passait volontiers pour n'avoir guère livré de vestiges de ce type. Seul G. SICARD, pionnier en ce domaine comme en beaucoup d'autres, avait signalé brièvement quelques « croix gravées » découvertes dans les Hautes Corbières (SICARD, 1928) et des roches à cupules ou à bassins dans la Montagne-Noire (SICARD, 1900). Plus récemment le Cabardès, terre d'élection des roches à bassins, a été prospecté par le Commandant OCTOBON qui a décrit le résultat de ses investigations dans la région de Cabrespine (OCTOBON, 1961) et par Madame M.-L. DURAND qui a retrouvé dans ce secteur un nombre élevé de roches à cupules. Ces quelques exemples, tout en démontrant que le bassin de l'Aude ne le cède en richesse aux contrées voisines, devaient marquer le point de départ de recherches méthodiques ayant pour but la découverte de panneaux gravés présentant un intérêt plus soutenu.

C'est dans les Corbières, près du col de la Fage, à Fourtou (Aude), que fut récemment trouvé un premier bloc portant une série de gravures dignes d'intérêt. Il a été décrit dans ces colonnes (ABELANET et GUILAINE, 1965).

Peu après, c'est la Montagne Noire qui attirait l'attention. Vers la fin de l'année 1965, L. et M.-L. DURAND, que nous remercions bien vivement ici, nous avisaient en effet de la découverte par eux-même et quelques membres du Spéléo-Club de l'Aude d'une série de roches à cupules près du hameau de Cupservies, sur le territoire de la commune de Roquefère, à proximité d'un lieu bien connu baptisé « *Roc de las Caïchos* » (Roc des Caisses) en raison de la proximité d'une ancienne nécropole mégalithique. En Mars 1966, une équipe put venir étudier sur les lieux les divers sites rupestres et effectuer les relevés des deux principales roches gravées (1). C'est à la description de ces deux documents essentiels que nous nous attacherons ici.

(1) Cette équipe comprenait, outre les deux signataires de cette note, Mesdames M.L. Durand, J. Fabre, C. Guilaïne ; Mesdemoiselles M. Durand et M. Pueo ; Messieurs L. Durand, S. Nouvian.

Nous n'avons, en effet, retenu que les deux affleurements sur lesquels ont été tracées des œuvres d'art tant soit peu originales parmi les nombreuses roches à cupules qui parsèment le site. Ce dernier est le plateau couvert de fougères qui s'étend au Sud-Sud-Ouest du hameau de Cupserviès et dont la partie méridionale, plus dénudée, est constituée par le tènement dit « *Roc de las Caïchos* ». Ce Roc des Caisses, c'est-à-dire des caissons ou des tombes, avoisine en effet une ancienne nécropole mégalithique que les aborigènes considèrent habituellement comme des sépultures « *de chefs gaulois* ».

A 500 m environ au Nord de ce site, un affleurement de schistes siluriens, orienté sensiblement Est-Ouest, comprend la roche I. L'on jouit là d'une vue exceptionnelle dans diverses directions : au Nord et à l'Est s'étale le plateau couvert de fougères ; au Sud, en contre-bas, le Roc des Caisses émerge de la lande ; à l'Ouest surtout, dans la vallée du ruisseau des Douillols, l'on peut voir les domaines de Tres-Combelles et plus au Midi de Mariombelles ; au-delà, un plateau, légèrement relevé en cuesta, s'étale par derrière le domaine de Mariombelle et porte, lui aussi, plusieurs dolmens et roches à cupules.

Nous sommes sensiblement sur la ligne de partage des communes de Roquefère et du Mas-Cabardès, à plus de 700 mètres d'altitude.

* * *

La roche I porte deux grosses cupules d'un diamètre de 120 mm et d'une profondeur respective de 65 et de 70 mm. Ces petites cavités sont réunies par une large rainure profonde de 25 mm, en forme de croix. Cinq autres cupules, beaucoup plus petites, d'un diamètre variant entre 40 et 50 mm, d'une profondeur allant de 15 à 35 mm, sont unies entre elles et aux grosses cupules par un réseau complexe de rainures (largeur : 20 mm). Ce réseau de rainures aboutit au bord de la roche qui l'entaille, ce qui laisse supposer que ces diverses gravures ont pu servir à l'écoulement d'un liquide (voir figure 1).

La roche II est située à une distance d'environ 200 m au Nord-Nord-Ouest de la précédente, en contre-bas. Elle est plus intéressante tant par les proportions de ses gravures que par les motifs qu'elles représentent. Il s'agit également d'un grand affleurement schisteux formant une table vaguement rectangulaire (3,65 sur 3,75 m), légèrement déclive en direction du Midi et dominant la vallée du ruisseau de Trescombelles ou de Douillols (figure 3).

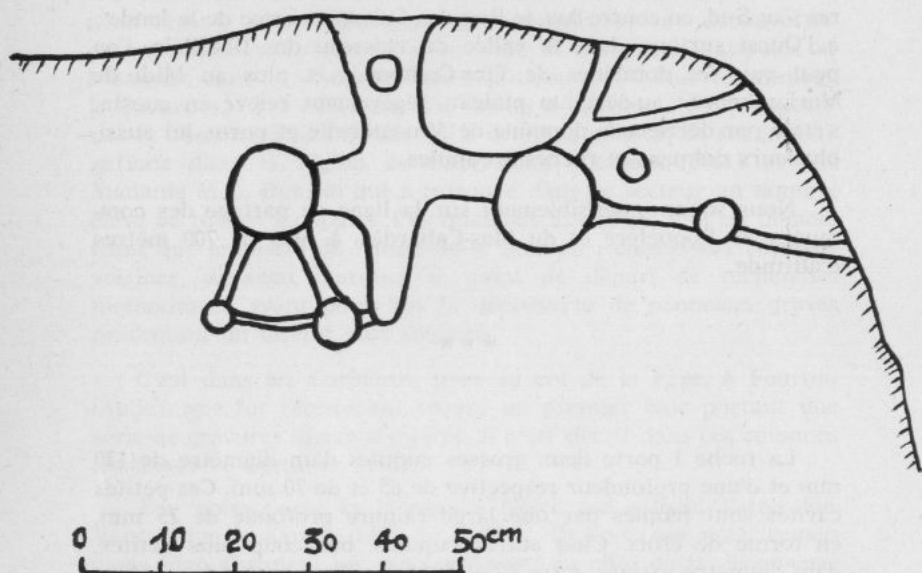


FIGURE 1 : Relevé des gravures (bassins et rainures) de la Roche I.



Roche II

FIGURE 2: Ensemble des gravures de la Roche II.

Elle porte un grand nombre de cupules de dimensions très variables et dont le diamètre peut varier de 15 à 95 mm. Ces cupules sont tantôt disposées sans ordre apparent, tantôt placées aux extrémités de croix : dans ce cas, elles sont réunies entre elles par des rainures. Il y a aussi un certain nombre de cupules plus petites, réunies deux à deux par une courte rainure droite ou coudée. Enfin, d'autres bassins sont reliés entre eux par de longues rigoles au tracé sinueux. Trois de ces rigoles dessinent un motif en forme de crosse (figure 2) (3).

* * *

Environnement archéologique :

Il est toujours délicat d'avancer une datation même globale pour ce genre d'œuvres d'art. La thèse la plus répandue qui consiste à les estimer contemporaines des monuments mégalithiques en raison de leur fréquent voisinage trouve ici un nouvel élément de confirmation.

Le tènement du « Roc de las Caïchos » conserve les vestiges d'une nécropole mégalithique dont trois tombes en caissons (« caïchos ») sont connues. Nous ignorons néanmoins tout du mobilier des tombes 1 (ruinée) et 2 (bien conservée), violées anciennement. L'un de nous (J.G.) a pu entreprendre le sauvetage de la tombe 3, sorte de caisson englobé dans un tumulus rond à double rangée de pierres de soutènement. Mais ce monument avait déjà été bouleversé anciennement, puisque sa table gisait à quelques mètres de là. La fouille, qui fera l'objet d'une note à part, a livré quelques tessons non tournés pouvant être attribués au Néolithique, au Chalcolithique ou à l'Age du Bronze sans que l'on puisse préciser. Des restes charbonneux prélevés dans ce monument ont pu faire l'objet d'un datage C 14 auprès du Laboratoire des Faibles Radioactivités de Gif-sur-Yvette (C.N.R.S.) grâce à l'obligeance de Madame Delibrias et de Monsieur Giot. Ils ont révélé une violation du III^e siècle de notre ère.

Gif. 759 : 1720 ± 110 ans, soit 230 après J.C.

Ajoutons enfin qu'à proximité de la grande roche gravée (roche 2), nous avons ramassé un tesson non tourné portant une

(3) Il faut remarquer que si la plupart des rainures suivent la pente de la roche pour aboutir à des cupules, les motifs en forme de crosse ne favorisent pas l'écoulement naturel d'un liquide. L'un de nous (J.A.) a néanmoins l'impression d'ensemble que l'obliquité de la roche a été volontairement recherchée pour favoriser l'écoulement d'un liquide et que la disposition générale des rigoles et des cupules répond à cette intention.

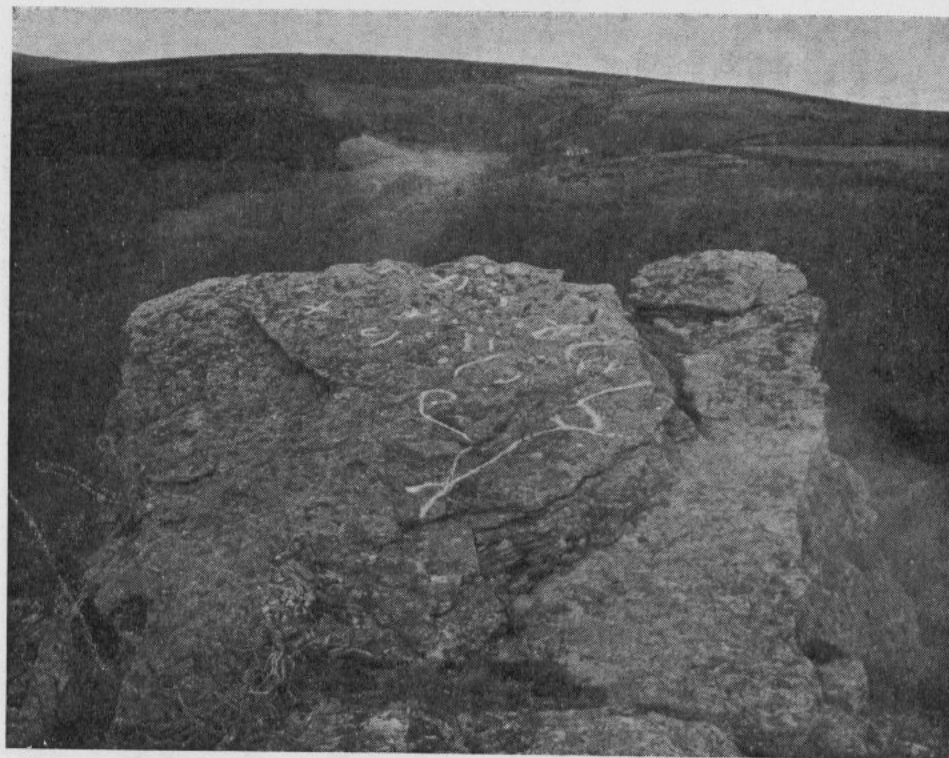


FIGURE 3 : *Vue sur la roche II du plateau de Cupserviès
(Roquefère, Aude).*

décoration d'incisions obliques telles que nous en connaissons dans le Bronze cerdan ou sur certaines céramiques « indigènes » d'époque hallstattienne.

Les rochers gravés du plateau de Cupserviès, en tous points comparables aux roches à cupules et à rainures du Roussillon comme à celles de l'Hérault, constituent donc un élément de plus à ajouter au dossier de l'Art rupestre du département de l'Aude.

Ils ont l'avantage de posséder certains motifs — par exemple les représentations en forme de crosse — jusqu'à présent non signalées dans cette région. C'est précisément la découverte de panneaux représentant des motifs rares qui permettra, peut-être, non seulement de raccorder cet art régional à d'autres courants de l'art schématique, mais aussi d'en saisir la signification et d'en préciser la chronologie.

Jean ABELANET et Jean GUILAINE.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

ABELANET (J.) - 1966. — Les gravures rupestres schématiques des Pyrénées-Orientales, *Congrès Préhistorique de France*, XVIII^e session (Ajaccio), 1966, pp. 393-397 et *Atacina I*, 1967, pp. 29-36.

ABELANET (J.) et GUILAINE (J.) - 1965. — Un bloc gravé à Fourtou (Aude, *Folklore* — « *Revue d'Ethnographie Méridionale* », 28^e année, fasc. 1, n^o 117, 1965, pp. 8-11.

DEVAUX (Cdt) - 1946. — Dolmens à gravures du Roussillon, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, IX^e année, 1946, I, pp. 27-44.

GUIRAUD (R.) - 1964. — Cupules et gravures dans la commune de Combes (Hérault), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 13, 1964, pp. 125-187.

OCTOBON (F.) - 1961. — Où en est la question des cupules et des bassins, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, T. LVIII, 1961, pp. 628-637.

PONSICH (P.) - 1949. — Dolmens et roches gravées du Roussillon, *Revue d'Etudes Ligures*, XV, 1949, pp. 53-61.

SICARD (G.) - 1900. — L'Aude préhistorique, *Bulletin de la Société Scientifiques de l'Aude*, XI, 1900, pp. 135-236.

1928. — Notes sur les croix rupestres des Corbières, *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude*, XXXII, 1928, pp. 370-373.

TRICOIRE (J.) - 1946. — Gravures rupestres de la région de Lavelanet, *Préhistoire et Spéléologie Ariégeoises*, T. II-III, 1946 (1948), pp. 25-60.

Jean de l'Ours

Il était une fois un bûcheron. Ce bûcheron, sa femme lui portait le dîner tous les jours. Et, un beau jour, sa femme n'arrive pas. Midi arrive, elle n'était pas là. Il se dit en lui-même : je vais voir ce qu'elle fait, elle s'est peut-être perdue dans les bois. Il attend encore un peu, puis il retourne au village. Il va trouver le maire et il lui dit : « Je ne sais pas ce qu'il arrive, ma femme, je l'ai cherchée partout dans le bois et je ne l'ai pas trouvée ». Alors il dit : « Nous allons ramasser tout le village et nous allons chercher si nous pouvons la trouver ». Bien chercher, cherche, cherche et ils ne la trouvent pas. Il y en a un qui dit : « Peut-être l'ours l'a enlevée », machinalement vous savez, comme ça... On la trouve pas. Et il passe un temps, longtemps comme ça. Son mari dit tant pis, qu'est-ce qu'il faut faire ? Elle est perdue, elle est perdue. Et on doutait là-dessus. Seulement, ça marchait, ça marchait, les années ont passé...

Et un beau jour, le petit là-dedans a grandi, parce qu'il a fait ménage l'ours avec la femme : c'était lui qui l'avait enlevée. Et un beau jour, le petit il grandit, grandit, il vient grand et un peu fort. Et il dit à sa mère : « Pourquoi que nous restons ici dedans ? » Ils étaient dans la caverne de l'ours. Alors l'ours, il était malin, pendant qu'il allait chercher à manger, il mettait une grosse dalle devant la porte, et la femme pouvait pas l'enlever pour pouvoir partir. Et le petit, quand il a été un peu plus grand, il dit : « Maman, qu'est-ce que nous faisons ici ? » — « Oh ! qu'est-ce que tu veux, l'ours s'en va... et comme c'est ton père... » (C'était son père). Alors, il dit : « Je vais essayer pour voir, moi, si je peux la lever la dalle ». Alors, il pousse la dalle et ils sortent. Ils arrivent au village, la femme va trouver le maire et lui dit : « Monsieur le Maire, je voudrais voir si mon mari voudrait me reprendre. Mais y a un fils. J'ai un fils ». Son mari, bien sûr qu'il aimait cette femme, et il la reprit aussitôt.

Et voilà qu'arrive le petit pour le baptiser : « Comment nous l'appellerons, ce petit ? » Il était moitié-ours et moitié-homme. C'est là qu'on l'a nommé au baptême « Jean de l'Ours ». A ce moment-là le petit on savait pas qu'en faire, on a dit : « Nous allons le mettre à l'école ». Et le petit apprend, apprend... (*mimique du conteur signifiant : pas trop*). Seulement, les enfants à l'école, tout le temps, ils se moquaient de lui : « Jean de l'Ours ! Jean de l'Ours ! Jean de l'Ours ! » Lui, comme il était un peu fort,

quelques-uns ils rentraient chez eux avec l'œil au beurre noir, enfin maquillés n'en parlons pas, l'un avait un bras coupé, l'autre une jambe coupée. Alors ils disent : « Ce garçon-là nous ne pouvons pas le garder ici, il faudra le liquider ». Ils le gardent encore un petit peu. Quelque temps après on réunit le conseil, le maire fait réunir tous ses gens... (surtout qu'à son fils, il lui avait enlevé trois dents, c'est encore pire...). Alors ils arrivent là et ils disent : « Ce petit, il faut le faire partir du village ». Et voilà. Ils le font appeler à la mairie, et on lui dit : « Voilà, mon petit, tu ne peux pas rester dans ce village ». « Oh bé, il dit, à une condition, écoutez-moi. » « Une condition ? quelle condition tu veux ? » « Ramassez-moi tout le fer qu'il y a dans le village et je ferai une masse et je partirai ». Evidemment le tambour passe dans le village, et il demande tout le fer. Forcément, tout le monde, pour qu'il parte, ils ont ramassé toutes les casseroles, tout ce qu'ils avaient pour faire une ferraille. Et ils formèrent une masse avec tout ce fer qu'ils avaient ramassé. Elle devait être belle ! Il y a beaucoup de gens qui s'essayaient à la lever, ils pouvaient pas. Alors lui, il arrive, le jour du départ, c'était une manifestation n'en parlons pas, tout le monde était content. Il prend la masse d'une main lui, et il se la met à la boutonnière. (Ça commence à devenir un peu — *Ici mimique du conteur signifiant : extraordinaire*). Et il s'en va. Il dit : « Je m'en vais à l'aventure ».

Il marche, il marche, il marche (dans les contes anciens on dit comme ça toujours ; ça allonge). Il marche, il marche, il marche. Il rencontre un type qu'on appelle « Arrancopins », c'est-à-dire Arrachepins, et il lui dit : « Combien tu gagnes ? » « Trois francs ». « Eh bien ! viens avec moi, je te donnerai quatre francs ». Ils marchent, ils marchent, ils marchent, ils étaient deux déjà, ils marchent, ils marchent et il trouve un type qui faisait quelque chose... : « Qu'est-ce que tu fais, toi, là ? » « Oh ! Plate-Montagnes ». Plate-Montagnes, ça veut dire qu'avec le derrière, les montagnes, il les mettait à plat. Alors, il lui dit : « Combien tu gagnes, toi ? » « Trois francs » « Oh ! il dit, et bien viens avec moi, je te donnerai quatre francs ». Et ils s'en vont tous les trois à l'aventure. Ils marchent, ils marchent, ils marchent et ils voient un petit cabanot. Ils arrivent là et ils disent : « Un cabanot, mais il n'y a pas de porte pour rentrer ! » Il était fermé complètement, pas de porte, pas de fenêtres ! Comment faire ? Il prend la masse de la boutonnière, Jean de l'Ours et il a vite fait de faire un trou. Et ils rentrent là-dedans.

Et là, c'est l'histoire qui se passe là-dedans... Ils rentrent tous les trois. Et il y en a un, Plate-Montagnes, qui reste pour faire la cuisine, et les deux autres s'en vont pour faire les courses, chercher du ravitaillement pour manger. Il y a un type qui rentre, un vieux sorcier, un « encantado ». C'était un « encantado », il enchantait les femmes, il les tenait à sa merci. Et il dit : « Hou ! Que j'ai

froid ! » « Viens donc te chauffer ! » (1) Et il y avait le pot qui était au feu, au pied du feu, en train de se cuire. Et « Rtch », il crache dans le pot ! Ah ça ! L'autre, il se lève Plate-Montagnes et il castagne, seulement le vieux était costaud, il le met knock-out (2), malade comme un chien ! Ils rentrent les deux copains, ils disent : « Tcheus, t'as pas l'air bien, qu'est-ce que tu as fait ? » « Oh ! c'est rien... » Il voulait pas leur dire qu'il avait été battu par le vieux. Le lendemain matin, il reste Arrancopins, et Plate-Montagnes et Jean de l'Ours s'en vont faire les courses. Voilà qu'arrive encore le vieux « encantado », le sorcier : « Hou ! Que j'ai froid ». « Viens donc te chauffer ! » Il vient se chauffer et : « Rtch », de nouveau il crache dans le pot ! Ah ! ça va mal de nouveau. Et ils se battent. Seulement le vieux était bon, il le met knock-out, il lui fout une salade ; tellement qu'il en était malade. Jean de l'Ours se dit : « Ça fait un, deux... comment ça se fait ; y-a quelque chose qui n'est pas normal ». Il dit : « Pour voir, je vais rester, moi, allez faire les courses ; moi, je reste-là ». Arrive de nouveau le vieux encantado : « Hou ! Que j'ai... » « Aou ! il dit lui, attention ! » Seulement Jean de l'Ours il s'est méfié, et pardon, ils se roulent, ils se déroulent, et il arrache une oreille Jean de l'Ours au vieux ; il la met dans son gilet. Et le vieux disparaît, il tombe dans un puits. Ah ! voilà le mystère, dans un puits ! Maintenant ce puits on l'a pas vu, ni rien, une espèce de puits qui s'est formé, l'homme tombe là-dedans. Arrivent les deux copains. « Ah ! Vous m'aviez pas dit que le sorcier vous avait battus à tous les deux ! » « Oh ! nous ne voulions pas passer pour des peureux ». C'est qu'Arrancopins et Plate-Montagnes c'étaient des types costauds. Jean de l'Ours dit à ce moment-là : Ce qu'on va faire ! Moi je veux l'attaquer cet homme et lui foutre une bonne salade, c'est pas fini ça, nous allons essayer de descendre dans le puits ». Alors il avaient une corde assez longue. Plate-Montagnes commence ; il y avait une cloche ; il dit : « Quand j'en aurai assez je clocherai et vous me monterez à nouveau ». Quand il est à moitié puits, hou ! il a peur ; il sonne vite et fait remonter. Alors Arrancopins dit : « Moi, je veux voir si je peux continuer, je vais voir si je peux arriver jusqu'en bas ». De nouveau, à moitié puits, pchitt, il sonne la cloche ; on le remonte aussitôt. Jean de l'Ours dit : « Moi, je vais y aller », il prend sa masse (il ne la quittait jamais la masse), et il descend dans le puits. Quand il arrive dans le puits, il y avait des couloirs, de tout par là, il voit deux jolies filles, mais d'une beauté là-dedans. Et ces filles lui disent, nous sommes ensorcelées par le vieux qui est ici. Il tourne et tourne, il rencontre le vieux, il le retrouve dans le puits. Le

(1) Ici le conteur s'exprime en espagnol « Hou que tengo frio !
« Ven te calentar ! »

(2) Prononcé : noukout.

vieux dit : « Nous allons nous battre, toi ou moi, il faut que nous y restions un des deux ». Ils prennent les sabres, seulement les filles du roi (c'étaient les deux filles du roi, ça) lui avaient dit : « Méfiez-vous, parce que les sabres brillants ils sont en verre ; il faut prendre ceux qui sont un peu rouillés, ce sont les meilleurs ». Le vieux prend un sabre et lui aussi. Ils se battent, et à la bataille, Jean de l'Ours tue le vieux. Les filles ont été dégagées de l'encantado, du sorcier. Les filles avaient chacune une grenade ; elles la partagent par le milieu et chacune donne sa moitié de grenade : « Si vous voulez revenir, il faut que les deux moitiés s'accordent, vous serez notre sauveur ». Alors il dit : « Maintenant, je m'en vais vous monter là-haut, mes copains sont là-haut (ses copains ! un drôle de tour qu'ils lui font). Alors il monte une fille, et puis quand la corde redescend il monte la deuxième fille et puis il remonte sa masse. Ses copains, quand ils voient la masse, laissent tomber tout, et ils s'en vont avec les deux filles, chacun la sienne, il n'y en avait que deux. Jean de l'Ours, bien arrangé dans le puits tout seul, la corde est tombée en bas, sa masse aussi. Il se dit : « Qu'est-ce que je vais faire là-dedans maintenant, moi ! » Finalement, il se passe la main comme ça (*le conteur passe la main sur son gilet*), il trouve l'oreille du vieux sorcier. Il la mord. Le vieux se présente devant lui et lui dit : « Où veux-tu que je te mène ? » « Emmenez-moi à tel village, au château du roi ». Pas plutôt dit, c'est fait.

Et voilà Jean de l'Ours arrive dans le petit village où il y a le roi (à cette époque, c'étaient des petits villages où il y avait les rois là-dedans). Il va, déguisé en vieux, chez un cordonnier, maquillé, avec une barbe, on aurait dit quatre-vingt ans, mais moche tout à fait.

Le tambour passe, fait une annonce : « Que celui qui a les deux grenades vienne pour se marier avec une fille du roi ». Jean de l'Ours dit au cordonnier : « Vas-y dire que tu as un homme dans ta maison qui a les deux grenades ». Forcément le cordonnier va là-bas, il y avait les filles du roi, et il dit, sans mentir puisque celui qui mentait il était guillotiné : « J'ai chez moi un homme vieux comme ça et comme ça... » « Eh be, tant pis » dit la fille. « Oh ! tu prendras pas cet homme, il est trop vieux ! ». La fille dit : « Si, ce sera mon sauveur, s'il y a les deux grenades qui s'accordent, c'est mon sauveur ». Le matin, Jean de l'Ours se présente avec les deux grenades. Mais alors, quand le roi voit ça, il dit : « Non ! Je ne veux pas que ma fille se marie avec toi ! ». Chaque fille, quand elle voit les grenades qui s'accordent bien, dit : « Ça, c'est mon sauveur ! » Arrancopins et Plate-Montagnes avaient chacun une marque que Jean de l'Ours leur avait fait, il dit : « Voyez, celui-là, il a un fer à cheval sur l'épaule et l'autre il a une rose sur le côté, et c'est eux qui m'ont roulé ». Ils les ont guillotiné. Et Jean de l'Ours s'est marié avec la fille du roi, il a

pris la plus jolie. Quand il s'est marié, il est devenu le plus beau jeune homme du monde.

Conté le 5 mars 1968, par Sella Joseph, habitant à Cenne-Monestiés (Aude), né à Agde en 1902. Il tient le conte de sa mère, Marie Esteban, originaire de Teruel, née vers 1875 qui ne « savait ni lire ni écrire ».

COMMENTAIRE :

Ce conte est une bonne version du type 30/B « L'homme fort et ses compagnons », sous-type « Jean de l'Ours ». Elle est très caractéristique de la tradition ibérique. L'écotype du conte en Espagne et en Catalogne se distingue de la tradition française par un certain nombre de détails :

- 1) L'avertissement des princesses à propos des sabres.
- 2) L'oreille du sorcier que le héros mord, ce qui permettra son retour dans le monde supérieur.
- 3) Le don des moitiés de grenades (1)
- 4) La marque des compagnons.

Ces motifs intéressants par leur contenu (les deux premiers ne sont pas signalés sous cette forme exacte dans le Motif-Index de Stith Thompson), le sont plus encore par leur fonction dans le récit : quand ils sont situés à leur place dans la narration (2), ils sont autant d'éléments pregnants qui structurent l'ensemble du récit et orientent nettement la fiction vers le futur. Cette formalisation extrême du récit a pour effet, à notre avis, de contrebalancer le caractère plus lâche de la très longue introduction qui, après l'explication de l'origine fantastique du héros, n'est au fond qu'une mise en scène de ses attributs.

Sur un plan plus général, cette structure double est caractéristique des contes merveilleux complexes. C'est ainsi que dès 1908 Pauzer distingue pour le type international trois grandes variantes.

Je remercie ici Monsieur Michel Ducrey qui m'a signalé ce conteur, dont d'autres récits seront publiés dans des numéros ultérieurs, ainsi que Madame Claudine Fabre qui a traduit les textes des versions espagnoles et catalanes.

(1) Ce motif présent dans le monde entier a ici un contenu original.

(2) Ce qui n'est pas ici le cas du dernier.

- 1) Des princesses enlevées sont sauvées par un homme fort ou rusé qui les ramène du monde inférieur.
- 2) Des fruits d'or sont volés dans le jardin d'un roi, seul le plus jeune fils réussit à blesser le voleur ; il suit les traces du sang, découvre un puits, descend dans le monde inférieur et sauve les princesses.
- 3) La forme du conte que nous avons relevé : Jean de l'Ours.

Analysons rapidement ces trois modèles.

Le premier est un conte à structure classique : une situation initiale de manque ou de déséquilibre est compensée dans la situation finale (3).

Le second sous-type : « Les fruits d'or » présente une structure plus complexe : c'est un manque secondaire (vol des fruits) qui révèle le « déséquilibre » premier (princesses enlevées).

Dans la troisième forme : « Jean de l'Ours », le schéma est le même : une péripétie secondaire (mésaventure des compagnons) révèle de manque initial (princesses enlevées). Mais ce récit n'apparaît que peu avant le milieu de la narration ; toute la première partie du conte est ce que nous appellerons un « récit de formation » (4) : nous assistons à la création du héros et à la démonstration de sa « qualité » fondamentale (ici, la force) à travers une série d'actions qui jalonnent le cours de sa vie. Ce héros itinérant (fréquent dans toutes les fictions mondiales : *Odyssée*, *Don Quichotte*...) intervient dans la deuxième phase dans un conte à structure classique du type 2 (= Fruits d'or).

Comment s'unissent (en dehors de la présence du même héros) un récit de formation à héros itinérant et un conte à morphologie classique plus ou moins complexe. Le lien peut paraître accidentel : ici la dernière phrase du conteur « il est devenu le plus beau jeune homme du monde » efface à la fois la situation actuelle : Jean de l'Ours transformé en vieux pour éprouver les

(3) Ce schéma très général a été vérifié par les deux seules études complètes sur la morphologie du conte populaire. :

— Wladimir Prepp « Morphologie du conte populaire » (contes russes) Moscou, 1928 (Traduction anglaise 1958, traduction italienne, 1966).

— Alain Dundes : « The morphology of North American Indian Folktales » FFC n° 195, Helsinki, 1964.

(4) Un peu dans le sens où les romanciers allemands de la fin du XVIII^e (dont Goethe) parlaient de *Bildungs Roman* : Roman de formation. A la différence essentielle, qu'au lieu d'assister à un mouvement psychologique, nous assistons (comme dans toute fiction primitive) à la démonstration d'une qualité donnée au départ.

princesses et démasquer les imposteurs, et aussi la situation initiale : Jean de l'Ours, moitié-ours et moitié-homme ; ce type de lien est assez rare. Mais nous pensons qu'il y a peut-être pour l'ensemble du conte de « Jean de l'Ours » un lien qui dépasse le niveau simplement narratif et qui donne au conte cohérence et profondeur : c'est l'alternance des passages du monde inférieur au monde supérieur, qui peut prendre l'allure d'une opposition Nuit/Jour. Le héros sort de la caverne (en de nombreuses versions pour voir le jour), descend dans le monde inférieur et ressort après une période dramatisée (situation anceps) (5). Ce ternaire significatif domine le décours général du récit et rythme le destin du héros.

Ainsi l'analyse morphologique, même à peine esquissée, aboutit à des conclusions entièrement opposées à celles de l'analyse historique (6). Si l'on peut admettre la très grande ancienneté des motifs de Jean de l'Ours pris séparément, il est incontestable que la forme de Jean de l'Ours est de très loin la plus élaborée de celles que peut prendre le thème.

Daniel FABRE.

(5) Terminologie de René Nelli. « Le temps imaginaire et ses structures dans l'œuvre oétique ». Cahiers du Symbolisme. Bruxelles.

(6) Conclusions de Pauzer : Beowulf (1908) reprises par Espinosa (Cuentos populares espanoles, Madrid, 1947).

Moulins à Vent et Meuniers

*« Sembloun d'aucèls gigants sur la terro arrestads
Ambe, dins lou cèl blous, las alos clabelados. »*

PROSPER ESTIEU (Lou Terradou) (1)

En Languedoc, au début du siècle, rares étaient les villages et les hameaux qui n'avaient leur moulin à vent (2). Alors que son frère aîné, le moulin à eau, ne pouvait s'installer que sur les rives d'un cours d'eau assez important, où discrètement il se cachait parmi les arbres, le moulin à vent superbe, fièrement campé sur colline, dominant le paysage de sa tour pointue aux ailes mobiles, apportait dans nos campagnes une note pittoresque et une présence vivante.

Dans nos régions méridionales, rivières et ruisseaux connaissent de longues périodes où leurs lits sont presque à sec, le moulin à eau tributaire de ces variations de régime ne pouvait s'implanter partout. Le moulin à vent savait que cers, marin ou autan, vent d'Espagne soufflent suffisamment pour faire tourner les ailes !... Ils étaient très nombreux dans le Razès et dans le Lauragais. Au début du XIX^e siècle, on en dénombrait 9 à Montréal, 12 à Villasavary, plus d'une centaine dans le Lauragais. En 1818, le baron Trouvé écrit : *« On découvre de très loin les moulins à vent qui sont en grand nombre autour de Castelnaudary »*. Cela avait frappé Agricola Perdiguer. Traversant la région au cours de son tour de France (1823-1829), il note : *« Nous passons à côté d'une multitude de moulins à vent : sur une seule éminence, j'en comptai vingt-deux en bataille, remuant leurs grands bras »*. Mais les villes, elles aussi, avaient leurs moulins : 37 à Castelnaudary, plusieurs à Carcassonne, ville basse, et surtout à la Cité où de nombreuses tours ont été coiffées d'un moulin (Tour du Moulin du Connétable, Tour du Moulin d'Avar, Tour du Moulin du Midi...) (2). Narbonne a sa rue des Trois Moulins, souvenir des trois qui étaient sur la butte des Moulinasses, rasée en 1880.

Moulins ! Souvenirs d'enfance ! Lorsque dans mes Corbières natales, ma grand'mère disait : *« Anen, petit, anan al moli ! »* Malgré la distance, importante pour mes petites jambes, et malgré les cailloux du sentier, avec quel plaisir je grimpais jusqu'au sommet de la colline, car de loin je voyais se profiler sur l'horizon

les grandes ailes qui faisaient vagabonder mon imagination enfantine.

Moulins ! Thème tout trouvé pour les artistes, les poètes, les écrivains. Des moulins de Don Quichotte chers à tous ceux « *qui se battent contre les moulins à vent* » à celui où les lapins de Daudet se chauffent les pattes à un rayon de lune, combien de fois ont-ils été décrits, peints, célébrés ! Faudrait-il rappeler les moulins de Montmartre et le moulin de Valmy ?...

Pauvres moulins de jadis ! Ils ont perdu leur toit et seules leurs tours tronquées restent sur leurs buttes devenues désertes ! Pourtant certains ont encore des visiteurs : promeneurs qui viennent goûter la mélancolie du lieu, chasseurs ou bergers qui cherchent un abri. A Nébias, le lierre a envahi les vieux murs et les peintres le fixent sur leur toile, les touristes font une « belle diapositive », à Ferran, le site permet de découvrir un merveilleux horizon, et à... X, le moulin, devenu un nid coquet et douillet, sert à des rendez-vous galants !...

Si l'énergie hydraulique a été mise très tôt au service de l'homme. (Elle fut, dit-on, captée à Alexandrie par Archimède), et les moulins à eau connus des Romains ; l'énergie éolienne a été utilisée beaucoup plus récemment. D'après les historiens, dans nos régions, on signale les premiers moulins à vent en Normandie vers 1105 (3). D'après certains auteurs, ils étaient déjà connus en Angleterre (833), pour d'autres, ils sont imités de ceux qu'employaient les Turcs (on les appelle moulins turquois) et répandus par les Croisés retour d'Orient. Ils sont utilisés soit pour manœuvrer des pompes (Hollande) soit pour broyer des céréales ou autres denrées (pastel, en Lauragais).

M. Henri Ajac, qui a étudié les moulins des terroirs de Pexiora et Besplas du XII^e au XVI^e siècles, signale que Pexiora et Besplas, fiefs de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem furent sans doute les premiers villages de la région à être dotés de moulins à vent et il note en date du 1^{er} Mars 1245 la cession d'un emplacement pour y construire un moulin à vent. C'est la plus ancienne date que nous ayons relevée concernant l'existence de ces moulins (4). Un lecteur de « Folklore » nous en donnera-t-il une plus ancienne ?...

En ces temps, où les forces motrices sont réduites à leur plus simple expression, il est évident que les moulins avaient une grande importance, aussi trouve-t-on dans les anciens documents le nombreuses clauses les concernant ; par exemple : interdiction de construire un édifice qui pourrait couper le vent au moulin (4). Dans les chartes du Moyen-Age, en général, le seigneur s'engage à construire et à entretenir les moulins ; en échange, les manants doivent venir moudre leur grain au moulin banal, d'où de nombreux conflits comme à Nébias (5).

Mais si le moulin à vent est vraiment « un personnage », il ne faut pas oublier le meunier !... N'occupe-t-il pas, lui aussi, une place de choix dans notre littérature et notre Folklore ? — Du « Meunier, son fils et l'âne » du bon La Fontaine, à maître Cornille des « Lettres de mon Moulin » en passant par le « Meunier de Sans Souci » de F. Andrieux, on le rencontre dans combien de pages avec sa blouse blanche et son bonnet de coton ! — Fier luron, et souvent époux ou père d'une jolie meunière, ses chansons sont rythmées par le tic-tac du moulin. Moulin, meunier, farine participant à la vie de chaque jour, il n'est pas étonnant de les retrouver dans les expressions familières, dictons ou proverbes et il serait fastidieux de les relever. Citons-en quelques-uns seulement : On dira de quelqu'un qu'il est « *un moulin à paroles* » et s'il s'occupe des affaires qui ne le regardent pas on « *le renverra à son moulin* » ; s'il a eu des revers et si sa situation a nettement diminué d'importance, il est « *d'évêque devenu meunier* ». Quant à la jeune fille dont la vertu s'est envolée, elle a « *jeté son bonnet par-dessus les moulins* ». Le Folklore de nos provinces est riche de proverbes et d'anecdotes concernant moulins et meuniers. Dans nos campagnes audoises, en langue d'oc, on dit « *On pot pas estre al cop al for e al moli* » (on ne peut pas être à la fois au four et au moulin) et aussi « *qui dintra dins un moli risqua d'estre enfarinat* » (qui entre dans un moulin risque d'être enfariné) ou encore dans le même sens « *Si vos pas estre blanc, te fregues pas al molinier* » (Si tu ne veux pas être blanc, ne te frotte pas au meunier). A quelque place que l'on soit, le travail de chacun est utile : « *La mola de dessus mol ta pla coma la de dejos* » (la meule supérieure moud aussi bien que la meule inférieure). Et ne nous étonnons pas du comportement de nos semblables « *Si las molas sont grossièras podan pas moler fi* » (Si les meules sont grossières, elles ne peuvent moudre fin). Pas d'excuses pour les mauvaises intentions « *Qui ven al moli es per moler* » (qui vient au moulin, c'est pour moudre) ; enfin, chacun voit les choses selon son optique : « *Le carboniè ditz negre, le molinier ditz blanc* » (Le charbonnier dit noir, le meunier dit blanc). Et encore, en moralisant : « *La farina dal diable ne fa que de brenh* » (La farine du diable ne fait que du son), car le bien mal acquis ne profite jamais.

Mais tout ceci n'est que vocabulaire. Voici le meunier directement mis en cause. Dans les chansons populaires : « *Le meunier est volontiers un homme à bonnes fortunes, un peu faraud, beau marjolin et faisant une grande fricassée de cœurs* » (6). En Languedoc, ce n'est pas sous cet aspect qu'il est vu. A tort ou à raison, sa réputation n'est pas bonne. Pour prix de son travail, il a le droit de prélever une partie du grain qu'on lui apporte, c'est le droit de mouture (*mautura*, en langue d'oc) (7) ; mais le meunier est soupçonné de garder par devers lui beaucoup plus que

les usages le lui permettent et dès son jeune âge, le petit garçon entend dire parmi les « *contaralhas* » de sa « *ménina* » :

« *Le molinier pana farina
D'un sestìe fa una emina
D'una emina fa un cop
Le molinier va pana tot.* » (7)

(Le meunier vole la farine, d'un setier il fait une émine, d'une émine il fait un coup, le meunier vole tout »), ou encore :

« <i>Molinier, farinier,</i>	(Meunier, farinier
<i>Trauca sac</i>	Il troue le sac
<i>Pana farina</i>	Vole la farine
<i>Ditz qu'es le rat.</i> »	Dit que c'est le rat.)

Aussi ajoutera-t-il plus tard : « *Podes cambiar de molinier, cambiaras pas de volur* » (Tu peux changer de meunier, tu ne changeras pas de voleur). Et Achille Mir, ne fait-il pas dire à son bon abbé Marti, curé de Cucugnan, qu'il confessera les vieux le lundi ; les enfants, le mardi ; les jeunes gens et les jeunes filles, le mercredi ; les femmes, le jeudi ; les hommes, le vendredi ; et...

« *dissate l' mouliniè
Sarà pas trop d'un jour entiè.* »

(Samedi, le meunier ; ça ne sera pas trop d'un jour entier.)

D'ailleurs, l'idée de moulin et de meunier dans la tradition populaire est toujours si bien associée à l'idée de profit que l'on dit « *Le ques le prumier al moli engrana* » (Celui qui est le premier au moulin balaie), et celui qui fait des profits exagérés « *Mautura* » (il prélève la mouture), ou, plus précisément, « *Pren dos mauturas dal meme sac* » (Il prend deux moutures au même sac). Expression que l'on reprend pour mettre en garde contre un profit malhonnête « *Se pot pas prener dos mauturas dal meme sac* » (On ne peut pas prendre deux moutures du même sac).

Mais n'oublions pas le folklore enfantin :

Jeu pour un tout jeune enfant : on compte les doigts de la main ouverte toute grande, en partant du pouce :

« <i>Aquel s'en va à l'aiga (pouce)</i>	Celui-ci va à l'eau
<i>Aquel s'en va al vi (index)</i>	Celui-ci va au vin
<i>Aquel al vinagre (majeur)</i>	Celui-ci au vinaigre
<i>Aquel à la sal (annulaire)</i>	Celui-ci a usel

On attrape alors l'auriculaire et en le secouant on dit :

<i>Aquel fa : cui, cui, cui</i>	Celui-ci fait : cui, cui, cui
<i>Que mon pairi</i>	Car mon parrain
<i>Es al moli !... »</i>	Est au moulin.

Jeux pour enfants plus âgés : deux enfants se mettent face à face, assez près, se regardant dans les yeux, ils disent successivement :

- | | |
|--|------------------------------------|
| 1. « <i>Anan faire à bufa-farina</i> » | Nous allons jouer à souffle-farine |
| 2. « <i>Tu m'as panat un pol</i> » | Tu m'as volé un coq |
| 1. « <i>E tu una galina</i> » | Et toi une poule |
| 2. « <i>Le prumié que rira</i> » | Le premier qui rira |
| 1. « <i>Un soflet aura</i> » | Une giffle il aura. |

(Les deux joueurs soufflent réciproquement sur leur nez, le premier qui éclate de rire reçoit une gifle !)

Avant la Grande Guerre, on dansait « *La fille de la Meunière* » ; après la Guerre Mondiale « *Le Moulin de Maître Pierre* » eut beaucoup de succès.. Mais les moulins à vent ont disparu (8). Pendant sept siècles leurs meules ont broyé le grain dont la farine servait à faire le pain que l'on cuisait au four banal d'abord, au four familial ensuite. Vers la fin du XIX^e siècle, la fabrication familiale du pain à peu à peu disparu, le boulanger a acheté sa farine aux minotiers et les meuniers ont perdu leur clientèle. Certains ont subsisté quelque temps, broyant les céréales destinées à la nourriture des animaux, des porcs en particulier. Déjà en 1904, Ardouin-Dumazet, dans son « *Voyage en France* », décrivant Castelnau-dary, écrit : « ...les dernières maisons couronnent une sorte de terrasse dominant la vallée du Fresquel en face des pentes du Cabardès et de la Montagne Noire. Jadis cette sorte de glacis était couronné de moulins à vent ; leur disparition est récente, quelques-uns sont encore debout, mais leurs ailes ne tournent plus... ».

Mais c'est surtout la période de 1910 à 1940 qui a vu la fermeture de la plupart des moulins. Voici quelques dates : Missègre (Corbières) vers 1928, Lauraguel (Razès) 1914, Villasavary (Lauragais) 1947, Saint-Paulet (Montagne Noire) 1932, Montclar (Malepère) 1934. Le moulin de Saint-Amans (Piège), sans doute le dernier moulin à vent audois a arrêté ses ailes en 1959.

A Fontvieille, les touristes ne manquent pas d'aller visiter celui que l'on appelle le moulin de Daudet, transformé en musée, où l'on peut acheter du miel des Alpilles. A Castelnau-dary, grâce au Syndicat d'Initiative et grâce surtout à MM. Siaud et Imbert, le moulin du Pech restauré, le moulin du Cugarel (XVII^e s.) permettra d'évoquer avec une certaine mélancolie tout ce qui fait le charme d'un passé pittoresque et révolu. Souhaitons qu'à Montréal les efforts de M. Roger Nègre soient aussi couronnés de succès.

Il n'y a plus de meuniers, mais la petite histoire appelle encore Henri IV « *le molinier de Barbasta* » (9) et nombreux sont ceux dont le nom : Meunier, Monnié, Mounié, Maunier, Moli-

nié, Moulin, Desmoulins, Mouly, Moulis, Delmouly, etc... évoque le souvenir d'un ancêtre enfariné. La ronde des petites filles se déroule toujours au chant de « Meunier, tu dors !... » ! Et dans la haute vallée de l'Aude, chaque année, au moment du Carnaval, les meuniers (9) ressuscitent. Ils arrivent par le « *camin farinier* » et, en dansant, ils parcourent un trajet classique, immuable, sous les vieilles arcades de la place. Le roseau enrubanné à remplacé le fouet et les confetti, la farine, mais au son des vieux airs, leur pas rituel est toujours le même.

Urbain GIBERT (10).

NOTES

(1) « Ils ressemblent à des oiseaux géants arrêtés sur la terre avec les ailes clouées dans le ciel pur. »

(2) Voir les articles de MM. R. Nelli, G.J. Mot et D^r Cayla (Folklore n° 45 - Hiver 1946). Moulins à Vent à Castelnaudary, à Carcassonne. Glossaire occitan des termes techniques.

(3) G. et G. Blond. Histoire pittoresque de notre alimentation. Fayard. Paris. 1960 (p. 235).

P. Rousseau. Histoire des techniques et des inventions. Fayard. Paris. 1958 (p. 107).

(4) Henri Ajac. Les moulins du terroir de Pexiora et Besplas, du XII^e au XVI^e siècles. Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. Tome LXI. 1960. (p. 144).

(5) U. Gibert. Privilèges et Droits féodaux dans l'ancienne communauté de Nébias (XII^e s. - XVIII^e s.). Bulletin cité ci-dessus (p. 161 et 164).

(6) A. France. La Vie Littéraire. Paris. Calmann-Levy (1921). Tome IV (Chansons populaires) p. 97.

(7) La mouture variait selon les régions. Dans l'ouvrage de l'abbé P. Moulis « Le Pays de Sault ». Bonnafous. Carcassonne. p. 63, il est indiqué pour un moulin à eau, à Belvis, que la mouture ou droit du meunier s'élevait à trente deux un, soit un boisseau par setier. Ces mesures variaient d'une région à l'autre : on comptait, rien que dans les pays d'Aude, une dizaine de valeurs du setier, le setier valait deux émines et 32 coups (ou boisseaux). A Villasavary, M. Emile Roques, le dernier meunier nous a donné : 10 l sur 100 l, soit 1/10^e.

(8) Même en Hollande, la terre classique des moulins, il n'en reste que quelques centaines, les autres ont été remplacés par des pompes électriques.

(9) Pour Henri IV, il s'agit du moulin à eau fortifié de Barbaste, sur la Gélise ; et pour les « fécos » de Limoux, de moulins sur l'Aude.

(10) Il existe un Musée des moulins à... Moulins.

Je signale aux lecteurs de « Folklore » l'Association Française des Amis des moulins. Musée des Arts et Traditions Populaires. Palais de Chaillot, Paris 16^e, et la plaquette de M. P.-Y. Sébillot « Il faut sauver nos vieux moulins ». Edit Jean Grassin, 50, rue Rodier, Paris, 9^e.

Glanes - Compléments - Bibliographie

Quelques proverbes de la région de Tuchan (Aude)

— *Quand lé naz coulo, lé tiou suzo pas...*

Quand le nez coule, le cul ne sue pas.

En effet, quand il fait bien froid, que la goutte pend au bout du nez...

— *Bal maï ménut achourit, qué grand estabousit...*

Il vaut mieux un petit dégourdi, qu'un grand lourdaud.

... Mais un petit n'est pas forcément dégourdi ! mais les petits ont bonne réputation !

— *Curieux coumo uno engragnéro...*

Curieux comme un balai.

Le balai fouille dans tous les coins et recoins...

— *Fier coumo un gra d'ail...*

Fier comme un grain d'ail.

Voyez un grain d'ail quand sa jeune pousse sort de terre, comme elle est droite et raide...

— *Qui travaillo pas pouilli, travaillo roussi...*

Qui ne travaille pas poulain, c'est-à-dire jeune, travaillera vieux, cheveux roussi par le temps...

— *Es bavard coumo un pezoul rébengut...*

Il est orgueilleux comme un poux « revenu ».

C'est-à-dire que le poux « revenu » est comparé au parvenu, au nouveau riche, issu de rien...

Un peu de météorologie :

— *Qui per Nadal s'assouillello, per Pasquo s'estoureillo...*

Qui pour la Noël prend le soleil, pour Pâques doit rester au coin du feu pour se réchauffer.

La plupart de ces proverbes sont bien connus dans l'Aude et ont été notés par divers auteurs (par exemple G. JOURDANNE). Il est néanmoins intéressant de relever encore leur existence dans la région de Tuchan, jusqu'à présent peu étudiée sous l'angle folklorique.

Louis TournAL.

SOUTENANCE DE THÈSE

M. Jean GUILAINE, attaché au C.N.R.S.,

ancien président de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, membre résidant de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne, secrétaire de « Folklore », vient de soutenir brillamment une thèse pour le Doctorat ès lettres. Devant un jury composé de MM. le doyen Palanque, les professeurs Camps, Escalon de Fonton, Euzennat, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix, il a présenté « *L'Age du Bronze en Languedoc occidental-Roussillon-Ariège* ». M. J. GUILAINE a été reçu avec la mention Très Bien et les félicitations du jury.

Nous savons quelle somme de travail représente cette volumineuse thèse de 850 pages dactylographiées, illustrée de 150 figures au trait et de 30 pages de photographies.

« Folklore » présente ses bien vives félicitations à M. Jean GUILAINE, et associe à ses compliments sa collaboratrice Madame GUILAINE.

Urbain GIBERT.

